

Annexe : Principes à respecter pour se conformer à la norme RGAA

2.1 PRINCIPE 1 : PERCEPTIBLE

1. Proposer des équivalents textuels à tout contenu non textuel qui pourra alors être présenté sous d'autres formes selon les besoins de l'utilisateur : grands caractères, braille, synthèse vocale, symboles ou langage simplifié ;
2. Proposer des versions de remplacement aux média temporels ;
3. Créer un contenu qui puisse être présenté de différentes manières sans perte d'information ni de structure (par exemple avec une mise en page simplifiée) ;
4. Faciliter la perception visuelle et auditive du contenu par l'utilisateur, notamment en séparant le premier plan de l'arrière-plan.

2.2 PRINCIPE 2 : UTILISABLE

1. Rendre toutes les fonctionnalités accessibles au clavier ;
2. Laisser à l'utilisateur suffisamment de temps pour lire et utiliser le contenu ;
3. Ne pas concevoir de contenu susceptible de provoquer des crises ;
4. Fournir à l'utilisateur des éléments d'orientation pour naviguer, trouver le contenu et se situer dans le site.

2.3 PRINCIPE 3 : COMPRÉHENSIBLE

1. Rendre le contenu textuel lisible et compréhensible ;
2. Faire en sorte que les pages apparaissent et fonctionnent de manière prévisible ;
3. Aider l'utilisateur à éviter et à corriger les erreurs de saisie.

2.4 PRINCIPE 4 : ROBUSTE

1. Optimiser la compatibilité avec les agents utilisateurs actuels et futurs, y compris les technologies d'assistance.